

**Communiqué de presse**

12 juillet 2024

**Éric Prou reconduit à la présidence du Conseil National**

Ce 12 juillet 2024, les membres du Conseil National de l’Ordre des pédicures-podologues ont élu les membres du bureau national pour un mandat de trois ans.

Le Conseil national de l’Ordre des pédicures-podologues, composé de 22 membres titulaires paritaires\* a procédé parmi ceux-ci à l’élection du bureau national composé de 9 membres.

Ont été élus :

* Éric PROU, Président
* Laurent SCHOUWEY, Vice-président délégué en charge des affaires juridiques
* Cécile CAZALET-RASKIN, Vice-présidente en charge de l’exercice professionnel
* Sébastien MOYNE BRESSAND, Vice-président en charge de l’universitarisation et des relations extérieures
* Brigitte TARKOWSKI, Vice-présidente en charge des solidarités
* Karine POIRIER, Trésorière générale
* Gilbert LE GRAND, Trésorier général adjoint
* Guillaume BROUARD, Secrétaire général
* Anne BRANCHU, Déléguée au numérique en santé

Le président, Éric PROU, pédicure-podologue à Nantes en exercice libéral depuis 1991, entame son cinquième mandat et compte bien poursuivre l’engagement de l’institution ordinale dans le processus d’universitarisation de la formation initiale en pédicurie-podologie. Ce travail doit, à terme, permettre à la profession d'accéder pour le plus grand nombre à la recherche, valoriser les pratiques et permettre l’extension du champ des compétences du pédicure-podologue. Le président du CNOPP s’attachera durant son mandat à favoriser le développement des protocoles de coopération, notamment par la création d’une nouvelle commission de travail au sein du Conseil national autour de « l’exercice coordonné ». L’Ordre entend se doter d’un outil de prospective et d’analyse démographique performant. Les partenariats précédemment engagés (MIVILUDES, MIPROF, Santé des soignants et Qualité de vie au travail…) seront poursuivis.

Pour Eric PROU : *« La stabilité du Conseil national est un gage de continuité de nos travaux et de cohérence dans les demandes que nous portons auprès de nos interlocuteurs ministériels, politiques et institutionnels. Les Ordres de santé auront, dans la configuration politique actuelle, un rôle central, consensuel et apaisé. Ils devront, en responsabilité, porter auprès de la représentation nationale des solutions durables pour l’avenir du système de santé. »*

*\* Contre 20 en 2021, la démographie croissante du secteur Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine a, cette année, déclenché un nouveau binôme à pourvoir.*

**Contacts**

**ORDRE NATIONAL DES PÉDICURES-PODOLOGUES**

**Camille COCHET Virginie LANLO**

Tél. : +33 1 45 54 53 23 / LD. : 01 45 54 53 79 Tél. : +33 1 45 54 53 23 / LD. : 01 45 54 73 36

Mob. : 06 33 03 24 77 / E-mail : [camille.cochet@cnopp.fr](mailto:camille.cochet@cnopp.fr) Mob. : 06 82 11 43 83 / E-mail :[virginie.lanlo@cnopp.fr](mailto:virginie.lanlo@cnopp.fr)